## BOUIRA

# Quatre APC bloquées et deux autres en justice

***Au moment où le gouvernement multiplie les interventions pour sensibiliser les responsables, surtout au niveau des wilayas, sur la nécessité de lancer les projets à l'échelle communale dans le cadre du développement local et l'amélioration du cadre de vie du citoyen, à Bouira, on assiste à des situations des plus cocasses.***

Non seulement le taux de consommation des crédits alloués au développement local ne dépasse pas dans les meilleurs des cas, les 30%, mais certaines APC sont carrément dans l'impasse depuis presque deux ans mais sans que les mêmes pouvoirs publics ne prennent de décisions courageuses pour dénouer la situation.

Ainsi en est-il des APC d'Aghbalou, El Adjiba, Zbarbar et à un degré moindre Dechmia puisqu'au niveau de cette dernière, l'on vient d'apprendre que les élus se sont enfin réunis et ont trouvé un terrain d'entente pour relancer l'assemblée communale.

Cependant, au niveau des trois autres communes, c'est le blocage total. Un blocage qui pousse l'administration de la wilaya à prendre en charge les principaux projets qui leur sont alloués au niveau local, il n'y a ni délibérations ni propositions pour un quelconque projet, est-ce suffisant ?

A El Adjiba, la situation est pire puisque, en plus du blocage qui dure depuis novembre 2013, et le retrait de confiance que la majorité écrasante des élus avait voté contre l'actuel P/APC d'obédience FFS, en mai 2014, même la justice s'est prononcée contre l'actuel P/APC lors de l'un des procès intentés contre lui et dont le verdict était de deux mois de prison ferme et 20 000 dinars d'amende. Une condamnation qui aurait pu inciter le wali à prononcer contre ce P/APC une suspension, ne serait-ce que par mesures conservatoires mais le premier magistrat de la wilaya a préféré laisser la situation telle quelle ; c'est-à-dire un blocage systématique de la commune.

A Zbarbar également, la commune vit un blocage total depuis plus d'une année sans que le wali n'arrive à convaincre les élus de la nécessité de se réconcilier pour le bien de la population de cette commune enclavée et qui a vécu pendant les années 1990 les affres du terrorisme, ou prenne de décision radicale de dissolution de l'APC et d'installation d'un cadre de la wilaya pour la gestion de la commune.

Photo : DR

Même situation pour la commune d'Aghbalou qui vit un blocage total sans qu'il y ait de solution ni de la part des élus de l'opposition, ni de la part de la wilaya.

Cela étant, outre ces communes bloquées, il y a également celles qui vivent des situations de ni blocage ni fonctionnement normal. Comme celle de Khabouzia dont le P/APC et son adjoint, ainsi que quatre autres personnes, sont poursuivis en justice dans une affaire liée à la dilapidation des deniers publics, établissement de fausses factures, etc. Alors que le procès est prévu pour le 1er avril prochain au tribunal de Sour-El-Ghozlane, le P/APC poursuit son travail comme si de rien n'était.

Pourtant, les citoyens sont nombreux à interpeller les autorités de la wilaya pour mettre fin aux fonctions de l'actuel P/APC par respect à la justice dont le juge d'instruction qui avait instruit l'affaire, avait conclu la justesse des faits retenus contre ces élus et de la nécessité de les traduire devant la justice pour répondre des faits retenus contre eux. Le bon sens, rappellent certains citoyens qui nous ont contactés, aurait voulu qu'une fois que la justice ait admis la recevabilité de la plainte déposée contre ces élus, le wali devrait prendre par mesures conservatoires, la suspension provisoire de ces deux élus. Cela n'a pas été le cas et la justice devra le 1er avril prochain, appeler à la barre le… premier magistrat de la commune de Dechmia pour probablement le condamner (?!)

Rappelons que dans toutes ces histoires, une commune avait fait l'exception et concerne l'APC de Saharidj puisque l'ex-P/APC qui était en exercice, avait été suspendu de ses fonctions par le wali sitôt après sa condamnation à la prison ferme dans une affaire liée à la passation illégale d'un marché public, dans un procès qui a eu lieu au tribunal de Aïn Bessem.

**Y. Y.**

## TIPASA

# Conclave syndicats-direction de l'Éducation nationale

***Selon des informations en provenance du Snapest, un syndicat de l'éducation, une réunion a regroupé récemment la Direction de l'éducation nationale de Tipasa et des syndicats de ce secteur.***

M. Djahlat Fayçal, le responsable de wilaya de ce syndicat Snapest, nous a révélé que «c'est sur initiative du ministère de l'Education nationale, que la Direction de l'éducation de Tipasa avait réuni les syndicats de l'éducation en vue d'examiner et d'étudier les moyens de régler les éventuels problèmes spécifiques à notre corps». Notre interlocuteur nous a révélé à ce titre que les problèmes posés lors de ce conclave avaient trait «aux promotions, à la prise en charge de la carrière des professeurs, ainsi qu'à certains problèmes subsidiaires à l'instar des mutations, des problèmes personnels, des affectations et du problème majeur qui affecte le corps professoral, à l'instar des logements, notamment les logements promotionnels aidés-LPA», précise notre interlocuteur qui ajoute que «des centaines de professeurs ont formulé des demandes de logement. Des engagements fermes pour le règlement de ce problème ont été avancés, à ce titre, par le wali de Tipasa, en vain», dira M. Djahlat.

En marge de ces déclarations, ce furent les parents d'élèves, par la voix du président de leur fédération de wilaya, M. Dekhli, qui s'étonnent que «les parents soient les grands absents à cette concertation syndicat-direction», clamera ce président à travers une déclaration émouvante où il s'interroge sur les raisons de leur mise à l'écart. «La Direction de l'éducation persiste à ne pas associer les parents d'élèves, partenaires principaux au règlement des problèmes que connaît l'enseignement de leurs enfants. Nous déplorons le fait de n'avoir pas été conviés à cette réunion où se trouvaient présents les syndicats enseignants. On ne doit pas prendre notre sagesse et notre silence pour de la faiblesse. Le problème induit par les grèves scolaires nous incombe et nous tient à cœur, plus que tout autre chose», affirme avec émotion M. Dekhli, dans un long réquisitoire qu'il a fait parvenir hier à notre rédaction.

A propos des établissements ayant suivi le mot d'ordre de grève, M. Djahlat, le SG du Snapest, révélera «nous avons décidé de surseoir à la grève pour permettre ainsi à nos enfants de ne pas subir les contre-coups des décisions du ministre de tutelle, qui refuse de revoir le problème de notre statut particulier en liant cette révision à notre engagement de ne pas faire grève et de signer un accord pour une durée de plusieurs années. C'est insensé. C'est une menace qui ne dit pas son nom», clame avec colère M. Djahlat.

**Houari Larbi**

# L'Université de Tipasa célèbre la Journée internationale de la femme

***Dans son allocution d'ouverture, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, qui s'est déroulée récemment au sein de l'amphithéâtre de l'Université de Tipasa, la docteure Djenouhat, rectrice de l'Université de Tipasa, a mis l'accent sur les progrès réalisés par la femme dans tous les domaines.***

La docteure Djenouhat a rappelé que depuis 1995, et depuis la conférence internationale portant sur les droits fondamentaux des femmes, le monde aujourd'hui évalue le chemin parcouru pour «accéder à une égalité pleine et entière avec l'objectif essentiel de mettre un terme aux violences contre la femme», en concluant avec émotion «je salue les femmes algériennes, les femmes palestiniennes, les femmes sahraouies et toutes les femmes des pays arabes». Ce fut au tour de la police de la wilaya de Tipasa, représentée par le commissaire Demache, dans une communication portant sur «le rôle de la Sûreté nationale dans la sécurité de la femme».

La conférencière révélera que le corps de la police algérienne compte près de 14 000 femmes policières. «Le rôle de ces femmes est aussi de mener à bien des campagnes de sensibilisation sans répit auprès des DAS, des CFPA, des lycées et des écoles, tout le long de l'année, notamment dans le combat contre les violences et les fléaux sociaux», dira la conférencière. L'intervention de Mme Maya Zerrouki, la directrice de Radio Tipasa, fut sans conteste très impressionnante, car cette dame, journaliste et mère de famille, a pu faire un émouvant retour en arrière, pour évoquer ses dures conditions de journaliste en pleine décennie noire «on n'avait aucun répit. Aucune rupture entre les tâches de la femme journaliste, toujours au front et la femme au foyer, confrontée à des responsabilités au sein de la famille», dira en substance Mme Zerrouki.

Mme F. Z. Zerouati, journaliste de la Télévision algérienne, évoquera la famille algérienne plutôt que la femme algérienne. «C'est un même combat, mené par l'homme et par la femme algérienne pour notre liberté et notre indépendance ; je salue celles qui ont beaucoup donné en silence ; existe-t-il une famille qui n'ait pas perdu un des siens, un membre de sa famille ? Le problème qui se pose c'est la peur d'être confronté à un colonialisme intellectuel. C'est un honneur pour moi de dire je suis algérienne ; j'ai une carte nationale verte. On a pourtant travaillé et on avait peur», dira cette dame avec une grande et troublante émotion en se rappelant «quand j'étais à Sabahiet (ndlr : émission télé) en 1994, chaque fois, on dénombrait la mort d'un collègue assassiné. Personne ne connaissait les dures épreuves qu'on vivait, bien que notre directeur de production nous répétait "on est toujours debout"».

Tour à tour, se relayaient les intervenants à l'image de Omar Mebarki et Fatima Saâdane, qui exhortaient l'assistance pour une plus grande implication de la femme dans les affaires du pays.

Parmi les participants, nous avons noté les interventions des professeurs de l'Université de Tipasa , à l'instar de Mme Derrar Louiza, du Dr Mourad Kemouche et du Dr Bouamama Zoheir.

Certains intervenants ont «osé» aborder d'épineuses questions, notamment celles ayant trait au système des quotas, hommes-femmes lors des élections et le principe de la parité.

Ces interventions provenant de sommités universitaires ont quand même surpris, voire interloqué, en provoquant des réactions, parfois inattendues du style «oui ! Nous sommes pour le système des quotas et le principe de la parité». Des réactions jugées légitimes par la gent féminine.

**H. L.**